

✓ Certified by  you sign

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2024				31/12/2023
Brut		Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	1 400,00	1 400,00	
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles	4 083,14	3 667,91	415,23
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	1 800,00		1 800,00
	TOTAL (II)	7 283,14	5 067,91	2 215,23
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
TOTAL ACTIF (I à VI)	Créances clients et comptes rattachés	146 701,75	9 565,28	137 136,47
	Autres créances	175 645,49	1 599,49	174 046,00
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	8 814,94		8 814,94
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL (III)	331 162,18	11 164,77	319 997,41
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
		338 445,32	16 232,68	322 212,64
				249 221,35

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	2 000,00	2 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	200,00	200,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	198,84	99,13
	Résultat de l'exercice	80 887,10	15 099,71
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	83 285,94	17 398,84
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	155,00	12 088,58
	Emprunts et dettes financières divers (3)	26 962,00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 903,51	37 982,41
	Dettes fiscales et sociales	147 452,89	177 474,56
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 453,30	4 276,96
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	238 926,70	231 822,51
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	322 212,64	249 221,35
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		80 887,10	15 099,71
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		238 926,70	231 822,51
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		155,00	12 088,58
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Certifié conforme

Joël CHAULET

Etat exprimé en **euros**

✓ Certified by  you sign

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière définies par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **322 213** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 033 398** euros et un total **charges** de **952 511** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **80 887** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Logiciels	de 1 à 3 ans
Installations, agencements	de 5 à 10 ans
Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau& informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 400,00					1 400,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 400,00					1 400,00
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	846,71					846,71
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	3 236,43					3 236,43
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 083,14					4 083,14	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 800,00					1 800,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 800,00					1 800,00
TOTAL		7 283,14					7 283,14

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 400,00			1 400,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 400,00			1 400,00
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	684,42	84,67		769,09
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	2 582,08	316,74		2 898,82
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 266,50	401,41		3 667,91
TOTAL		4 666,50	401,41		5 067,91

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	19 001,78	9 565,28	19 001,78	9 565,28
	Autres	546,46	1 599,49	546,46	1 599,49
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	19 548,24	11 164,77	19 548,24	11 164,77
TOTAL GENERAL		19 548,24	11 164,77	19 548,24	11 164,77
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			11 164,77	19 548,24	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 800,00		1 800,00
	Clients douteux ou litigieux	674,17	674,17	
	Autres créances clients	146 027,58	146 027,58	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 493,53	1 493,53	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 032,00	5 032,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 243,56	2 243,56	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	164 619,60	164 619,60	
	Débiteurs divers	2 256,80	2 256,80	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	324 147,24	322 347,24	1 800,00
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	155,00	155,00		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	57 903,51	57 903,51		
	Personnel et comptes rattachés	97 305,37	97 305,37		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 449,69	34 449,69		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	793,83	793,83		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	41 866,00	41 866,00		
	Autres dettes	6 453,30	6 453,30		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	238 926,70	238 926,70		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		20,00	100,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		20,00	100,0000	2 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		78 861
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		498
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	498	
Dettes fiscales et sociales		78 363
<i>PROVISIONS POUR CONGES PAYES</i>	65 060	
<i>CH. SOC. S/ CP</i>	9 458	
<i>TA - COTISATION PRO. FORMATION</i>	3 287	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	558	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Produits à recevoir		1 300
Autres créances		1 300
PRODUITS A RECEVOIR	1 300	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

--

A2MICILE 67
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : CIRSUD - Route de Bergheim
4 Allée Thomas Edison
67600 SELESTAT
509 488 094 R.C.S. COLMAR

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 21 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un mars à huit heures trente, au siège social,

La Société A2MICILE EUROPE, SAS au capital de 1.091.661 Euros, ayant son siège social sis 9, allée Cérès à 67200 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 508 974 128, représentée par Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de Président,

propriétaire de la totalité des deux milles actions (2.000) d'un (1) euro chacune, composant le capital de la Société A2MICILE SELESTAT, associée unique de ladite société,

en présence de la société A2MICILE EXECUTIVE France représentée par Vincent CHAULET, présidente non associée,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

La Société A2MICILE EXECUTIVE France représenté par Vincent CHAULET, en sa qualité de présidente non associée de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
l'affectation du résultat de cet exercice ;
la constatation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
la délégation de pouvoirs en vue des formalités
le renouvellement du mandat de la présidence

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve l'inventaire et les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître pour ledit exercice clos le 31 décembre 2024, un résultat bénéficiaire de 80.887,10 Euros.

Elle approuve les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'associée unique donne quitus de sa gestion au président, pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, d'un montant de 80.887,10 Euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	80.887,10
<u>Report à nouveau</u>	E.	<u>198,84</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	81.085,94

A titre de dividendes	E.	81.000,00
<u>Au report à nouveau</u>	E.	<u>85,94</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	81.085,94

Ce dividende de 81.000,00 Euros, sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 81.000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à l'abattement, se sont élevées à :

Exercices	Revenus non éligibles à l'abattement	Revenus éligibles à l'abattement
31/12/2023	6.000,00	15.000,00
31/12/2022	27.400,00	18.600,00
31/12/2021	20.000,00	23.000,00

TROISIEME DECISION

L'associée unique, conformément à la loi, prend acte et approuve l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide de renouveler le mandat de la présidente, la société A2MICILE EXECUTIVE France représentée par Vincent CHAULET, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2025.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

A2MICILE EXECUTIVE France
Représenté par son Président
Vincent CHAULET

Vincent CHAULET

✓ Certified by  yousign

A2MICILE EUROPE S.A.S,
Représenté par son Président,
Joël CHAULET

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign